ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

■ Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Intercommunalités • Agglomération de Nevers • Agglomération du Puy en Velay • Agglopolys • Angers Loire Métropole • Baugeois Vallée • Bourges Plus • CARENE • Chinon, Vienne et Loire • Clermont Auvergne Métropole • Forez-Est • Le Grand Charolais • Limoges Métropole • Loire Forez • Loire Layon Aubance • Mauges Communauté • Montluçon Communauté • Moulins Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Pays d'Ancenis • Riom Limagne et Volcans • Roannais Agglomération • Romorantinais et Monestois • Saint-Etienne-Métropole • Saumur Val de Loire • Territoire Vendômois • Touraine-Est Vallées • Touraine-Ouest Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Val d'Amboise • Vichy Communauté • Vierzon Sologne Berry ■ SICALA • Cher • Haute-Loire • Nièvre

Reconnu Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)

Comité Syndical du 2 avril 2025

Registre des délibérations

Comité Syndical du 2 avril 2025

Registre des délibérations

Le Comité Syndical de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents s'est réuni le mercredi 2 avril à 14h30 dans les locaux de l'Etablissement à Orléans.

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Election du Président et des membres du Bureau – Désignations au sein des Commissions**
2. **Délégation du Président en matière administrative et financière**
3. **Questions diverses**

Etaient présents ou représentés

REGIONS

M. Jean-François BRIDET	Centre-Val de Loire

VILLES ET EPCI DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

M. Xavier DUPONT	Touraine Ouest Val de Loire
M. Daniel FRÉCHET	Roannais Agglomération
M. Eric MOUSSERION	Saumur Val de Loire
M. Frédéric MURA représenté par Mme ROUMEGAS PORCHE	CC des Loges
M. Jean-Paul PAVILLON	Angers Loire Métropole

Délégations de vote

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT

M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET

Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

Excusés

Mme Nathalie ABELARD

M. Yves AGUITON

M. Michel ARCHAMBAULT

M. Patrick BAGOT

Mme Laurence BARAO

M. Fabrice BARLE

M. Philippe BARRY

M. Yannick BENOIST

M. Yves BERLAND

M. Bernard BONHOMME

M. Georges BORDAT

Mme Nicole BRAGUE

M. Jean-Paul BRINGER

M. Didier BRUGERE

M. Jean-Louis BRUN

M. François CARMIER

Mme Carole CHENUET

M. Christian CHITO

M. Philippe CLEMOT

M. Michel CONTOUR

M. Sylvain DARDOULLIER

M. Thierry DEGUINGAND

M. Alain DOZIAS

M. Laurent DUBOST

Mme Cécile DUCHAMP

M. Pascal DUFORESTEL

M. Bernard DUPERAT

Mme Stéphanie FAYARD

M. Bruno FENET

M. Emmanuel FERRAND

M. Olivier GEFFROY

M. Thierry GAILLARD

Mme Sandrine GENEST

Mme Valérie GERVES

M. Jean-Pierre GUERIN

Mme Brigitte GUGLIELMI

M. Jean-Sébastien GUITTON

M. François GUYOT

Mme Marie-Jo HAMARD

M. Philippe HENRY

M. Alain HERTELOUP

M. Pascal HUGUET

M. Olivier HURABIELLE

M. Guy JOLIVET

M. Jean-Marc JOUNIER

Mme Marie-Claire KALUZNY

M. Joseph KUCHNA

M. Bertrand LABAR

M. Jérémie LACROIX

M. Joël LAMOUCHE

M. Jean LAURENT

M. Jean-Pierre LUNOT

M. Julien LUYA

M. Gérard MALBO

M. Patrick MALET

M. Jean-François MARINIER

M. Sylvain MATHIEU

Mme Marie-France MAUNY

Mme Marie-Hélène MICHON

Mme Stéphanie MODDE

M. Frédéric MURA

M. Nicolas ORGELET

M. Rémy ORHON

M. Gilles PETEL

M. Éric PROVOST

M. Jean-François RASCLE

Mme Valérie REBOIS-CHEMIN

M. Jean-Luc RIGLET

M. Pierre RIOL

M. Pierre-Alain ROIRON

Mme Nathalie ROUSSET

M. Cédric SABOURDY

M. Jean-Luc SECHET

M. Denis THURIOT

Mme Axelle TREHIN

M. Francis TRIQUET

M. Charles VALETTE

Assistaient également à la réunion ou étaient représentés :

M. Samuel BAUCHET, directeur général des services

Mme Emmanuelle BARBEROT, directrice générale adjointe

Au cours de cette réunion, les délibérations suivantes ont été adoptées :

22-30-CS	Election du Président
22-31-CS	Composition du Bureau
22-32-CS	Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique
22-33-CS	Désignations au sein de la Commission Digues – Mise en œuvre du PAIC
22-34-CS	Délégation au Président en matière administrative et financière

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

Election du Président

Délibération n° 25-30-CS

Date de la convocation : 27 mars 2025

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean-François BRIDET (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Xavier DUPONT (Touraine Ouest Val de Loire)
M. Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
M. Eric MOUSSERION (Saumur Val de Loire)
M. Frédéric MURA représenté par Mme Anne ROUMEGAS PORCHE (CC des Loges)
M. Jean-Paul PAVILLON (Angers Loire Métropole)

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET
Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu la déclaration de candidature de M. Daniel FRÉCHET, délégué de Roannais Agglomération,

décide

Article unique

D'élire Daniel FRÉCHET, délégué de Roannais Agglomération, à la Présidence de l'Etablissement.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : - 4 AVR. 2025

Date d'affichage : - 4 AVR. 2025

Certifié exécutoire : - 4 AVR. 2025

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE

0 4 AVR. 2025

S.G.A.R.

№ 0085

Composition du Bureau

Délibération n° 25-31-CS

Date de la convocation : 27 mars 2025

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean-François BRIDET (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Xavier DUPONT (Touraine Ouest Val de Loire)
M. Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
M. Eric MOUSSERION (Saumur Val de Loire)
M. Frédéric MURA représenté par Mme Anne ROUMEGAS PORCHE (CC des Loges)
M. Jean-Paul PAVILLON (Angers Loire Métropole)

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET
Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article unique

Dans le prolongement de l'élection du président de l'Etablissement lors du présent Comité syndical, d'actualiser la composition du Bureau (liste jointe en annexe).

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : - 4 AVR. 2025

Date d'affichage : - 4 AVR. 2025

Certifié exécutoire : - 4 AVR. 2025

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE
0 4 AVR. 2025
S.G.A.R.

№ 0086

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Proposition de composition du Bureau

Président Daniel FRÉCHET- Roannais Agglomération

Vice-président(e)s

1er VP – Digues - inondations
Xavier DUPONT - Touraine Ouest Val de Loire

2ème VP – Relations institutionnelles
Jean-Paul PAVILLON - Angers Loire Métropole

3ème VP – Partenariats internationaux - innovations
Jean-François BRIDET - Conseil régional Centre-Val de Loire

4ème VP – Aménagement et gestion des eaux
Didier BRUGÈRE - Conseil départemental du Cher

5ème VP - Barrages
Raymond VIAL - Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes

6ème VP – Etudes et adaptation aux changements climatiques (HMUC)
Jean-Sébastien GUITTON - Nantes Métropole

7ème VP – Ressources - Administration générale
Philippe CLÉMOT - Tours Métropole Val de Loire

Secrétaire Francis TRIQUET - Orléans Métropole
Secrétaire-adjoint Nicolas ORGELET - Agglopolys

Comité directeur

Membres

Nathalie ABELARD - Riom Limagne et volcans
Yannick BENOIST - Mauges Communauté
Yves BERLAND - Loire Layon Aubance
Georges BORDAT – Le Grand Charolais
Jean-Paul BRINGER – CA du Puy-en-Velay
Jean-Louis BRUN - Conseil départemental de Lozère
François CARMIER - Clermont Auvergne Métropole
Carole CHENUET - Conseil départemental de Saône-et-Loire
Christian CHITO - Conseil départemental de l'Allier
Sylvain DARDOULLIER - Conseil départemental de la Loire
Laurent DUBOST - Conseil départemental de Loire-Atlantique
Bernard DUPERAT - Bourges Plus
Olivier GEFFROY - Orléans
Valérie GERVÈS - Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Jean-Pierre GUÉRIN - Montluçon Communauté
Marie-Jo HAMARD - Conseil départemental de Maine-et Loire
Philippe HENRY - Conseil régional Pays de la Loire
Alain HERTELOUP - Conseil départemental de la Nièvre
Pascal HUGUET - Conseil départemental de Loir-et-Cher
Philippe JANICOT - Limoges Métropole
Joseph KUCHNA - Vichy Communauté
Joël LAMOUCHE - Moulins Communauté
Jean-Pierre LUNOT - Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Julien LUYA - Saint-Étienne Métropole
Gérard MALBO - Conseil départemental du Loiret
Sylvain MATHIEU - Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
Éric MOUSSERION - Saumur Val de Loire
Éric PROVOST - CARENE
Jean-François RASCLE - Forez-Est
Denis THURIOT - Nevers Agglomération

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique

Délibération n° 25-32-CS

Date de la convocation : 27 mars 2025

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean-François BRIDET (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Xavier DUPONT (Touraine Ouest Val de Loire)
M. Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
M. Eric MOUSSERION (Saumur Val de Loire)
M. Frédéric MURA représenté par Mme Anne ROUMEGAS PORCHE (CC des Loges)
M. Jean-Paul PAVILLON (Angers Loire Métropole)

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET
Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article un

Dans le prolongement de l'élection du président de l'Etablissement lors du présent Comité syndical, d'actualiser la composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique comme suit :

Président Philippe CLÉMOT - Tours Métropole Val de Loire

Titulaires

Didier BRUGÈRE - Conseil départemental du Cher
Laurent DUBOST - Conseil départemental de Loire-Atlantique
Gérard MALBO - Conseil départemental du Loiret
Éric MOUSSERION - Saumur Val de Loire
Francis TRIQUET – Orléans Métropole

Suppléants

Brigitte GUGLIELMI - Conseil départemental de Maine-et-Loire
Pascal HUGUET - Conseil départemental de Loir-et-Cher
Philippe JANICOT – Limoges Métropole
Nathalie ROUSSET - Conseil départemental de Haute-Loire
En cours de désignation - Conseil régional Centre-Val de Loire

Article deux

Les délibérations de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique peuvent être organisées à distance dans les conditions prévues par l'Ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial.

L'organisation en mode « hybride » (une partie des participants en présentiel et une autre partie à distance) sera également possible.

Le Président
de l'Etablissement public Loire,

Daniel FRÉCHET

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE
0 4 AVR. 2025
S.G.A.R.

Date de transmission
à la préfecture : – 4 AVR. 2025

Date d'affichage : – 4 AVR. 2025

Certifié exécutoire : – 4 AVR. 2025

Désignations au sein de la Commission Digues – Mise en œuvre du PAIC

Délibération n° 25-33-CS

Date de la convocation : 27 mars 2025

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean-François BRIDET (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Xavier DUPONT (Touraine Ouest Val de Loire)
M. Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
M. Eric MOUSSERION (Saumur Val de Loire)
M. Frédéric MURA représenté par Mme Anne ROUMEGAS PORCHE (CC des Loges)
M. Jean-Paul PAVILLON (Angers Loire Métropole)

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET
Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article unique

Dans le prolongement de l'élection du président de l'Etablissement lors du présent Comité syndical, de créer une commission Digues – Mise en œuvre du PAIC, amenée à se réunir 2 à 3 fois par an, qui permettra de renforcer les échanges entre élus des différentes plateformes sur les problématiques transversales spécifiques au transfert de gestion et composée ainsi :

PF Angers :

Jean-Marc JOUNIER – CC Sèvre et Loire
Yannick BENOIST – Mauges Communauté
Eric MOUSSERION – Saumur Val de Loire
Jean-Paul PAVILLON – Angers Loire Métropole
Xavier DUPONT– Touraine Ouest Val de Loire

PF Tours

Sylvie GINER – CC Touraine Vallée de l'Indre
Philippe DENIAU – CC Val d'Amboise
Philippe CLÉMOT – Tours Métropole
Xavier DUPONT – Touraine Ouest Val de Loire
Thierry DEGUINGAND – Chinon Vienne et Loire

PF Blois :

Nicolas ORGELET – Agglopolys
Jean-François MARINIER - CC Val de Cher Controis
Marc GAULANDEAU – CC Beauce Val de Loire (personne qualifiée)

PF Orléans :

Anne ROUMEGAS-PORCHE – CC des Loges
Francis TRIQUET – Orléans Métropole
Rémi BICHON – CA de Gien (personne qualifiée)

PF Nevers :

Olivier HURABIELLE – CC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Maurice MALETRAS – Agglomération de Nevers

PF Vichy :

Timothée CRIONAY – Roannaise de l'Eau (personne qualifiée)
Joseph KUCHNA – Vichy Communauté
Jean-François RASCLE – CC Forez-Est

Le Président
de l'Etablissement public Loire,

Daniel FRÉCHET

Date de transmission
à la préfecture : - 4 AVR. 2025

Date d'affichage : - 4 AVR. 2025

Certifié exécutoire : - 4 AVR. 2025

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE

U 4 AVR. 2025

S.G.A.R.

N° 0088

ETABLISSEMENT PUBLIC Loire

Délégation au Président en matière administrative et financière

Délibération n°25-34-CS

Date de la convocation : 27 mars 2025

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean-François BRIDET (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Xavier DUPONT (Touraine Ouest Val de Loire)
M. Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
M. Eric MOUSSERION (Saumur Val de Loire)
M. Frédéric MURA représenté par Mme Anne ROUMEGAS PORCHE (CC des Loges)
M. Jean-Paul PAVILLON (Angers Loire Métropole)

M. Didier BRUGÈRE (Conseil départemental du Cher) à M. Xavier DUPONT
M. Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire) à M. Daniel FRÉCHET
Mme Valérie REBOIS-CHEMIN (Conseil départemental de la Lozère) à M. Jean-Paul PAVILLON

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu le Code général des collectivités territoriales,

- vu le Code de la commande publique,

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article un

De donner délégation au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution (comprenant les avenants) et le règlement des marchés et accords-cadres, quel que soit le formalisme du marché et dans le respect de la réglementation applicable en vigueur.

Article deux

D'autoriser le Président à décider la mise en réforme de biens mobiliers, leur aliénation de gré à gré ou par vente aux enchères, et procéder à leur sortie de l'inventaire comptable, dans la limite définie par le Code général des collectivités territoriales pour les maires, présidents de départements ou de régions.

Article trois

D'autoriser le Président, concernant les moyens mis à disposition des agents, à signer les actes relatifs aux locaux, aux matériels et à la restauration, ainsi que leurs éventuels avenants, dans la limite des crédits budgétaires liés aux actions concernées.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : - 4 AVR. 2025

Date d'affichage : - 4 AVR. 2025

Certifié exécutoire : - 4 AVR. 2025

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE

0 4 AVR. 2025

S.G.A.R.

№ 0089